



COMMUNIQUE

SITUATION SÉCURITAIRE A L'EST DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Faisant suite au Deuxième Conclave Régional des Chefs d'Etat sur la République Démocratique du Congo tenu le 21 avril 2022 à Nairobi, au Kenya, organisé par Son Excellence Uhuru KENYATTA, Président de la République du Kenya, et avec la participatio de Son Excellence Félix Antoine TSHISEKEDI Tshilombo, Président de la République Démocratique du Congo ; Son Excellence Évariste NDAYISHIMIYE, Président de la République du Burundi ; Son Excellence Yoweri MUSEVENI, Président de la République de l'Ouganda, et Son Excellence Paul KAGAME, Président de la République du Rwanda, représenté par le Ministre Rwandais des Affaires Etrangères, les dirigeants de la Communauté de l'Afrique de l'Est ont discuté sur la situation sécuritaire à l'Est de la RDC. Les leaders ont adopté le communiqué du 21 avril 2022, décrivant des mesures visant à promouvoir la paix, la stabilité et le développement à l'Est de la RDC et dans la grande région d'Afrique de l'Est.

1. **PAR CONSÉQUENT**, S.E. le Président Uhuru KENYATTA, en tant que co-organisateur des consultations inter congolaises dans le cadre du Processus de Nairobi, a entrepris une série de conversations téléphoniques avec ses collègues de la région le 14 puis le 15 juin 2022.

2. **ENCOURAGÉ** par les progrès positifs et l'engagement des leaders à trouver une paix durable pour le peuple de la RDC ; continue à appeler les leaders politiques à demeurer déterminés à mettre en place et à renforcer les efforts politiques et militaires en RDC afin de construire une paix durable et la stabilité de ce pays ;
3. Président Kenyatta **A PRIS NOTE** avec préoccupation que les développements récents, y compris les hostilités déclenchées, créent une menace sérieuse à la réussite du travail des leaders régionaux et à la promotion des résultats des consultations inter congolaises du Processus de Nairobi. Les hostilités sapent particulièrement le processus politique en cours (l'option politique) visant à adresser la situation sécuritaire tel que prévu par le communiqué du 21 avril 2022 ;
4. **APPELLE** à une cessation immédiate de toutes les hostilités à l'Est de la RDC et à tous les groupes armés, tant étrangers que locaux, à déposer les armes immédiatement et sans condition, et à s'engager au processus politique.
5. **APPELLE EN OUTRE** à la déclaration des provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu (Bunagana, la plupart des régions du Petit Nord, Masisi, Lubero, Axe principal Beni-Kasindi) et du Sud-Kivu **ZONES SANS ARMES**, où tout individu ou groupe portant des armes en dehors des forces loyalistes et légalement déployées, et mandatées dans le pays sera désarmé. Ce faisant, appelle à l'**ACTIVATION** de la Force régionale d'Afrique de l'Est sous les auspices de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC). La Force régionale est une composante du volet militaro-sécuritaire également prévu dans le communiqué adopté le 21 avril 2022.

6. **A CET EGARD**, la réunion des Chefs des Forces de Défense respectives prévue le dimanche 19 juin 2022, à Nairobi, collaborant dans le cadre du Processus de Nairobi, devrait finaliser les préparatifs pour le déploiement de la force régionale.
7. La Force régionale d'Afrique de l'Est devra immédiatement être déployée dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu pour **STABILISER** les zones et **IMPOSER** la paix en appui aux forces loyalistes de la RDC et en étroite coordination avec la MONUSCO. La Force régionale travaillera avec les autorités provinciales locales pour soutenir un processus de désarmement ordonné et permanent dans le cadre du *Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation (P-DDRCS)* afin de créer les conditions de stabilité et de paix à l'Est de la RDC.
8. **SALUE** le soutien diplomatique et politique que les consultations inter congolaises du Processus de Nairobi ont reçu de la communauté internationale, y compris les Nations unies (ONU), l'Union africaine (UA) et les partenaires bilatéraux.
9. **REMERCIE EN OUTRE** les partenaires d'avoir démontré leur engagement en faveur d'une issue pacifique et les exhorte à rester engagés pour la suite.
10. **ADOPTÉ** le 15 juin 2022, Nairobi, Kenya.

UHURU KENYATTA
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU KENYA
ET PRESIDENT EN EXERCISE DE LA COMMUNAUTE
D'AFRIQUE DE L'EST.